



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 24/01/2023 Dossier complet le : 13/09/2023 N° d'enregistrement : 2023-6719

### 1. Intitulé du projet

Aménagement du secteur Neustrie-Bastille

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale BATI-NANTES

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Grégoire BERNARD, représentant de la société BATI Nantes

RCS / SIRET 8618007200083 Forme juridique société par action simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup>	Le projet se développe sur un terrain de 4,6 ha pour une surface plancher de l'ordre 35 000 m <sup>2</sup> .

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création d'un pôle tertiaire comprenant un ensemble de bureaux, un hôtel. D'autres emprises seront dédiées au stationnement, à la circulation piétonne, aux espaces paysagers et aux ouvrages de gestion des eaux pluviales. L'installation de pompes à chaleur est envisagée.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le site de la Neustrie est stratégique pour le développement urbain des Couëts. Compte tenu de sa situation intra-périphérique, un des enjeux est également de préserver le tissu économique de ce secteur en y permettant l'implantation d'activités artisanales et la création d'un pôle tertiaire, en vitrine sur le périphérique. L'urbanisation de ce site permettra d'affirmer et requalifier l'entrée de ville des Couëts.

Il s'agit à la fois d'encadrer le renouvellement urbain de ce secteur occupé par une zone artisanale en déclin mais également d'accompagner l'urbanisation en extension entre la rue C. Colomb et la vallée du Chaffault.

Les principes d'aménagement reposent sur :

Favoriser la mixité fonctionnelle / Garantir la qualité de l'insertion architecturale, urbaine et paysagère / Garantir la qualité environnementale (préserver le patrimoine végétal, les arbres les plus intéressants, les cônes de vue) / Mutualisation des places de stationnement entre les projets autorisés postérieurement à l'approbation du PLUm.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les 1ers travaux consisteront en des travaux de défrichage et de terrassement avant ceux de construction de l'ensemble immobilier et de viabilisation des lots.

La durée des travaux est prévue sur deux ans.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Une fois les travaux achevés, les locaux seront mis en vente ou en location.

Les sites de l'opération sont très bien desservis par les transports en commun avec le terminus "Neustrie" de la ligne 3 du tramway et le passage de plusieurs lignes de bus rue C.Colomb. Le secteur est ainsi situé non loin du pôle d'échange multimodal de la Neustrie.

Le site dispose également d'une bonne accessibilité routière depuis le périphérique nantais (sortie 51 Grand Lieu).

L'aménagement de places de stationnement est prévu dans le cadre du projet.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'opération sera soumise à permis d'aménager et de construire (sans démolition).

Le projet nécessite la construction d'ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Au vu de la surface du bassin, le projet sera soumis à procédure environnementale au titre du Code de l'Environnement, article R214-1, Titre III, rubriques :

-2.1.5.0 rejets d'eaux pluviales : (D) projet soumis à déclaration

- 3.3.1.0. "zones humides" > 0.1 ha mais inférieure à 1 ha : (D) projet soumis à déclaration. Une expertise zones humides a révélé la présence de zones humides sur la zone Est initialement envisagée (depuis exclue du périmètre à aménager).

Le dossier d'incidences "loi sur l'eau" sera transmis à la DDTM 44 afin d'indiquer à l'administration les mesures prises.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de bureaux et/ou activités en R+4	35 000 m <sup>2</sup> SP environ
Hauteur des bâtiments	environ 18,5 m
Espaces de stationnement voiture	332 places (1 place pour 93 m <sup>2</sup> de SP)
Stationnement 2 roues	551 m <sup>2</sup> couvert en RDC pouvant accueillir 429 emplacements

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

commune de Bouguenais secteur  
Neustrie (entre la rue C. Colomb et le  
Bd périphérique)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 47°17'47"25 Lat. 1°59'78"5

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche ZNIEFF est distante de plus de 1 km à l'ouest ("Prairies de Saint-Jean-de-Boiseau", Znieff de type 1).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bouguenais et le secteur du projet en particulier est concerné par le PEB de l'aéroport de Nantes Atlantique arrêté le 17 septembre 2004 (en cours de révision).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la pré-localisation des zones humides du bassin Loire-Bretagne, la zone du projet n'est pas concernée (Cf annexe cartographique). Un inventaire "zones humides" a été réalisé pour vérifier la présence ou non de zones humides. Cet inventaire a abouti à l'exclusion des terrains sur la zone concernée. La zone du projet finalement retenue n'est pas répertoriée comme une zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI-LOIRE Aval Agglo Nantaise approuvé le 31/03/2014 aléa : crue à débordement lent de cours d'eau  La commune n'est concernée par aucun PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est concernée par aucun site ou sol (potentiellement) pollué (cf annexe cartographique)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche site Natura 2000 est l'Estuaire de la vallée de la Loire distant de plus de 1 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit "Place Mellinet" est localisé à plus de 4 km au nord. Le site classé "lac de Grandlieu" est situé à plus de 6,5 km au sud. Cf annexe cartographique

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera alimenté par le réseau public d'adduction en eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de drainage porteront uniquement sur le drainage des venues d'eau éventuelles au moment des travaux. Le projet s'inscrit essentiellement au niveau du terrain naturel et ne concerne que la partie superficielle du sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des terrassements, les mesures habituelles à tout chantier de travaux publics seront prises et notamment la gestion optimale et précautionneuse des matériaux issus des déblais/remblais. Les déblais seront utilisés en remblai sur site au maximum. La terre végétale sera réutilisée pour les espaces paysagers. L'équilibre déblais/remblais sera recherché.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de l'opération n'est inclus dans aucun corridor écologique. Le cortège floristique pressenti correspond à des espèces plutôt communes des milieux forestiers, rudéraux et des landes. Concernant le cortège faunistique, le principal enjeu concerne les oiseaux. Le calendrier des travaux de défrichement sera adapté en évitant les mois favorables à la nidification (voir annexe).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur des terrains en friche et des délaissés bordés par des infrastructures routières. Le projet s'accompagnera de la plantation d'arbres et d'arbustes de façon à créer un espace tampon entre les bâtiments et les infrastructures de transport (périphérique).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune des activités présente dans les environs ne présente un risque technologique majeur. Le projet tiendra compte de la présence d'une canalisation de gaz souterraine (Cf Annexe cartographique).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains du projet sont localisés en dehors des zones inondables et du zonage réglementaire du PPRI la Loire aval. Risque faible de retrait-gonflement des argiles. Une étude géotechnique sera réalisée. Le projet tiendra compte de toutes les prescriptions et recommandations formulées par cette étude.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités susceptibles de s'implanter ne présentent pas de risque sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va augmenter les trafics sur les voies à proximité du site d'étude. Le projet va accueillir une structure hôtelière et des activités (tertiaires, de services) avec un déplacement associé aux salariés, utilisateurs et visiteurs. Il n'y aura pas de trafic poids-lourds. Les déplacements collectifs et doux seront favorisés grâce à la proximité du pôle d'échange multimodal de la Neustrie (tramway, bus).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier, les opérations à niveau de bruit important seront programmées pour limiter le dérangement. L'activité future des bâtiments n'est pas de nature à engendrer des nuisances sonores supplémentaires. Le site n'a pas vocation à accueillir des activités bruyantes. Les terrains sont exposés au bruit liées aux infrastructures de transport terrestre (secteur affecté par le bd périphérique). Dans ce contexte, un renforcement de l'isolation acoustique des façades est à prévoir.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La phase chantier pourra induire des nuisances olfactives pour les riverains de manière temporaire par la dispersion des poussières et les odeurs émises par les véhicules notamment.</p> <p>Les activités susceptibles de s'installer sur le site du projet ne généreront pas de nuisances olfactives significatives, qui seraient à l'origine de gênes pour les habitants et les riverains.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<p>La phase chantier pourra induire des vibrations de manière temporaire, liées à la circulation des engins de chantier et des poids-lourds, ainsi qu'aux travaux de terrassement.</p> <p>En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de vibrations. Les sources potentielles de vibration dans l'air sont liées au trafic des poids-lourds sur les principales voies à proximité (le périphérique notamment).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses proviendront de l'éclairage public, notamment sur les emprises réservées aux stationnement et à l'hôtel).</p> <p>Elles n'induiront pas de nuisances vis-à-vis des zones habitées suffisamment éloignées.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, des émissions se produiront (circulation des engins, matériel de chantier, ..).</p> <p>Le projet s'insère dans un environnement déjà marqué par des concentrations relativement importantes en polluants atmosphériques, en raison de la présence d'infrastructures routières d'importance. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de rejets dans l'air (activités et usages non polluants).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales des surfaces imperméabilisées pourront être rejetées dans les réseaux ou infiltrées sur les surfaces perméables du projet.</p> <p>Les bassins seront correctement dimensionnés selon les fiches de Nantes Métropole et traiteront les eaux pluviales avant leur rejet dans le milieu naturel (décantation).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les occupants des locaux vont produire des eaux usées qui seront rejetées dans les réseaux d'assainissement existants.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités et équipements ne seront pas, par nature, susceptibles de produire des déchets dangereux .</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet est localisée en dehors des périmètres de protection des monuments historiques, des sites classés ou inscrits. Aucune entité, ni zone de présomption de prescription archéologique, n'est présente au droit des terrains (Cf annexe cartographique).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur des terrains en friche dont une partie réservée à l'urbanisation future au PLUm. Aucune parcelle agricole ou forestière n'est impactée. Le projet prévoit la création d'espaces végétalisés (prairie, boisement) sur les franges sud de la zone.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Réalisation d'un projet soucieux de son environnement ;
- Réalisation d'un diagnostic environnemental pour compléter une 1ère visite et vérifier la présence éventuelle d'espèces protégées au droit des sites et le cas échéant, mettre en place les mesures de préservation ;
- Réalisation des travaux de manière à limiter les nuisances sur l'environnement, les riverains et les constructions avoisinantes ;
- Adaptation de la période des travaux : en prenant en compte à la fois les oiseaux et les reptiles, la période optimale (la moins impactante) est septembre-octobre.
- Débroussaillage des zones concernées par les reptiles et toute faune pouvant se trouver dans les fourrés/boisements, puis le site sera laissé quelques jours « en repos » (un week-end par exemple) pour que les individus qui sont dedans aient une chance d'aller plus loin

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du bilan des surfaces nouvelles imperméabilisées, de la nature du projet et du contexte urbanisé et fréquenté dans lequel il s'inscrit, il semble qu'une évaluation environnementale ne soit pas nécessaire, moyennant les points de vigilance évoqués au point 6.4 ci-dessus.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe cartographique

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à NANTES

le, 13/09/2023

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

**BATI NANTES**  
1 Ter mail Pablo Picasso  
CS 84126 - 42000 NANTES  
Tél : 02 40 37 90 00  
Siren : 861 800 720